OFI RS Monétaire Court Terme I

Reporting Mensuel - Monétaire - janvier 2018

L'objectif du fonds est de procurer au souscripteur un rendement court terme proche à l'Eonia. La sélection des émetteurs privés est notamment réalisée selon un processus socialement responsable. Le fonds s'adresse tout particulièrement aux investisseurs qui souhaitent une progression régulière de leurs avoirs en alliant souplesse d'utilisation et recherche d'un risque minimum. Le fonds est idéalement un support de gestion de trésorerie court terme.

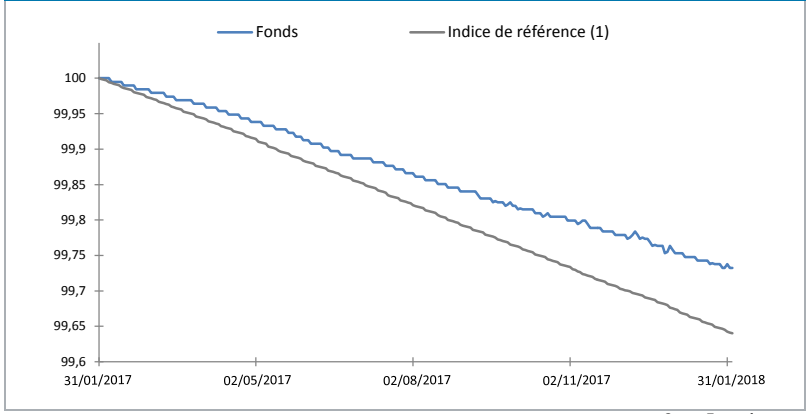
Chiffres clés au 31/01/2018

Valeur Liquidative (en euros) :	193,86
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	100,65
Performance YTD annualisée :	Eonia +12 bps
WAM <60j	13,8 jours
WAL <120 j	111 jours

Caractéristiques du fonds

Code Isin :	FR0000975617
Ticker :	MACMACC FR Equity
Classification AMF :	Monétaires court terme
Classification Europerformance :	Trésorerie court terme
Indice de référence :	Eonia capitalisé
Principaux risques :	Risque de perte en capital Risque de taux et crédit
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Daniel BERNARDO - Emir HADZIC
Forme juridique :	FCP
Politique de revenus :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	25/06/2001
Horizon de placement :	3 mois
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J + 1 à 11h
Limite de rachat :	J + 1 à 11h
Règlement :	J + 1
Commission de souscription acquis	Néant
Commission de rachat acquis :	Néant
Frais courants :	0,02%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Evolution de la performance sur 1 an glissant

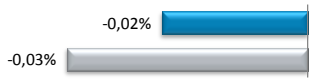


Source Europerformance

Profil de risque

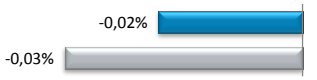
Niveau : **1** 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Source Europerformance

Performance depuis le début de l'année



Source Europerformance

Performances & Volatilités

	3 ans glissants		2 ans glissants		1 an glissant		Année 2018		6 mois	3 mois
	Perf.	***Volat.***	**Perf.**	***Volat.***	**Perf.**	***Volat.***	**Perf.**	***Volat.***	**Perf.**	**Perf.**
OFI RS Monétaire Court Terme I	-0,29%	*0,03%*	-0,32%	*0,02%*	-0,27%	*0,02%*	-0,02%	-	-0,13%	-0,07%
Indice de référence	-0,81%	*0,02%*	-0,69%	*0,00%*	-0,36%	*0,00%*	-0,03%	-	-0,18%	-0,09%

Source Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	*Indice*
2013	0,03%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,02%	0,15%	*0,09%*
2014	0,03%	0,01%	0,03%	0,03%	0,02%	0,03%	0,04%	0,02%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,25%	*0,10%*
2015	0,02%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,04%	*-0,11%*
2016	0,01%	0,01%	-0,01%	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,01%	-0,02%	-0,02%	*-0,32%*
2017	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,02%	-0,03%	-0,03%	-0,02%	-0,03%	-0,02%	-0,27%	*-0,36%*
2018	-0,02%												-0,02%	*-0,03%*

Source Europerformance

(1) Indice de référence : Eonia capitalisé

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

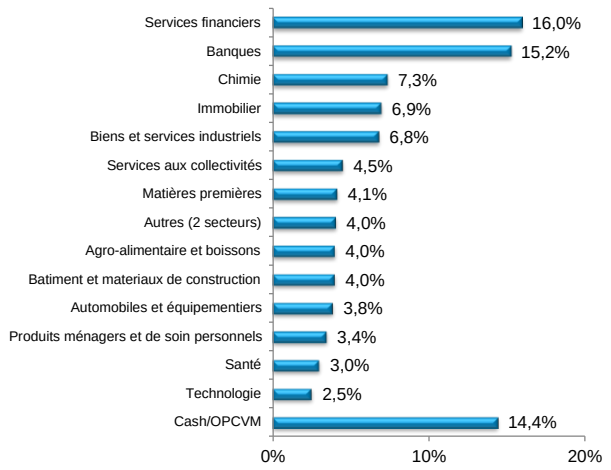
OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

@OFI_AM

OFI RS Monétaire Court Terme I

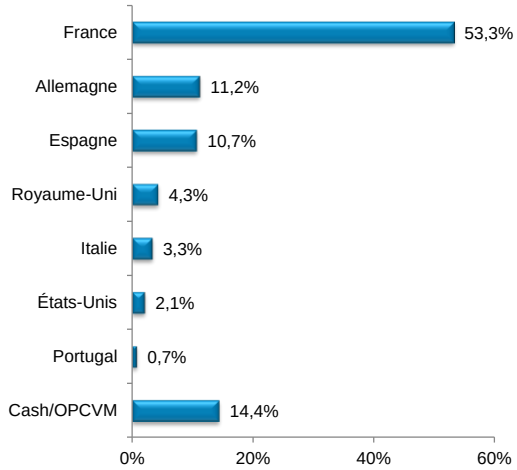
Reporting Mensuel - Monétaire - janvier 2018

Répartition sectorielle [1]



Source OFI AM

Répartition géographique



Source OFI AM

Commentaire de gestion

L'Eonia reste stabilisé à des niveaux de -0,36%. La courbe swap est plate jusqu'au 1 an sur des niveaux de -0,34%, l'excédent de liquidité après un plus haut de +1 916 Mds courant décembre est retombé à 1 870 Mds sur fin janvier 2018. La BCE a exclu toute hausse de taux en 2018. La fin du QE actuel, prévu pour fin septembre 2018 laisse ouvertes les options quant à son renouvellement ou arrêt.
Les taux Euribor sont stables, le 3 mois termine à –0,328% contre -0,329% le mois précédent.

L'actif net est en légère hausse à 101 millions contre 95 millions précédemment.

Le fonds a une exposition sur les périphériques Espagne et Italie de 14%. (Pas d'Etat)

Les achats sur l'Espagne ont repris courant janvier, à la lueur de la stabilisation de la situation en Espagne.

Le rendement annualisé du fonds est de -0,22% sur le mois pour un Eonia capitalisé de -0,36%. Cela nous donne un rendement de eonia +14 bp sur le mois.

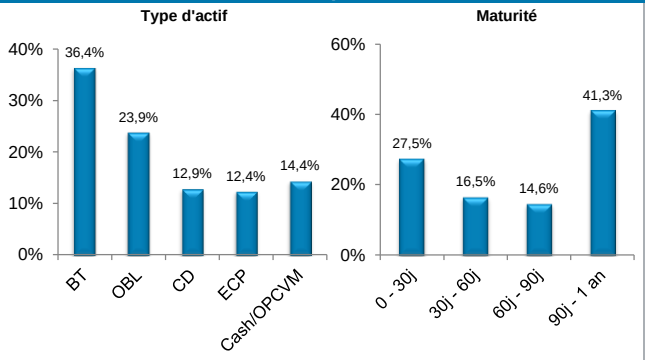
Le rendement annualisé depuis le début d'année est de -0,22% pour un eonia capitalisé de -0,36%, ce qui procure un rendement annualisé de eonia + 14 bp.

La vie moyenne pondérée est de 111 jours et la maturité moyenne pondérée s'établit à 14 jours.

OFI RS Monétaire Court Terme se classe 8ème sur 103 fonds depuis le début de l'année de la catégorie Trésorerie court terme Zone Euro source Europerformance**. OFI RS Monétaire Court Terme se classe 15ème sur 102 fonds sur 3 ans.**

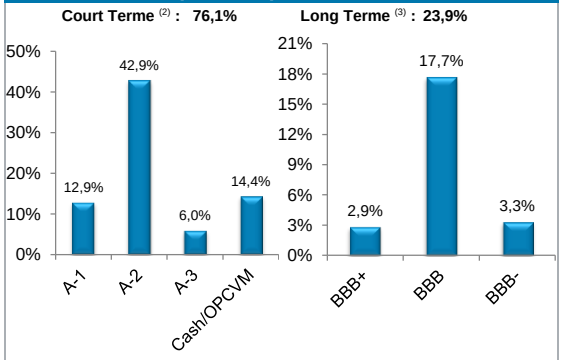
Daniel BERNARDO - Emir HADZIC - Gérant(s)

Structure du portefeuille



Source OFI AM

Répartition par notation [4]



Source OFI AM

Principaux émetteurs

Libellé	Poids
BRENNTAG FINANCE BV	7,34%
GEIE TECHNIP EUROCASH	5,96%
INTERNATIONAL ENDESA BV	4,47%
IMERYS	4,12%
ROQUETTE FRERES	3,98%
FIMALAC	3,98%
GECINA	3,98%
LEGRAND	3,98%
SA DES CIMENTS VICAT	3,97%
SOCIETE GENERALE	3,96%
TOTAL	**45,74%**

Source OFI AM

(1) Classification ICB : FTSE/STOXX Industry Classification Benchmark

(2) Court Terme : maturité à l'achat inférieure à 1 an

(3) Long Terme : maturité à l'achat supérieure à 1 an

(4) Notations minimales : Haute qualité de crédit, cf. Directive "CRA")

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

@OFI_AM

OFI RS Monétaire Court Terme I

Reporting Mensuel - Monétaire - janvier 2018

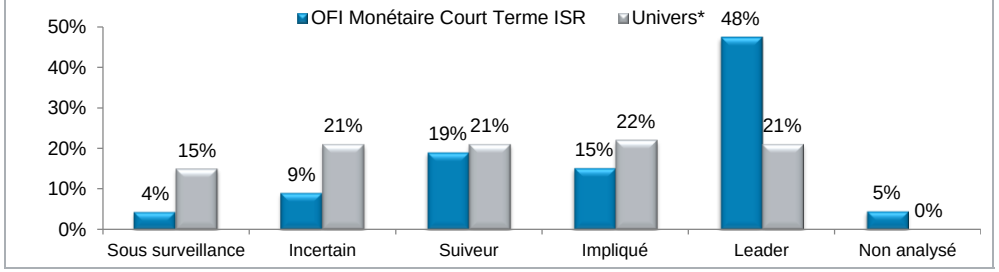
Processus de sélection ISR

L'univers d'investissement éligible est défini par la limitation du pourcentage d'émetteurs les moins avancés dans le portefeuille.

La sélection des émetteurs en portefeuille sera composée au minimum :
- de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués)
- et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs)

Par ailleurs, au moins 90 % des émetteurs en portefeuille doivent être couverts par une analyse ISR (hors OPCVM)
A la fin du mois, 100% des émetteurs en portefeuille étaient couverts par une analyse ISR

Processus de sélection ISR



Processus d'évaluation ISR des émetteurs

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière :
- des émetteurs privés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des émetteurs
- des émetteurs publics : identification des principaux enjeux ESG des Etats Européens puis analyse de leurs pratiques.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB.
En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque émetteur :
Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG.

PROFIL RSE D'UNE VALEUR EN PORTEFEUILLE : AXA — Catégorie ISR : Leader

Axa est l'un des meilleurs acteurs du secteur de l'assurance, proactif sur la plupart de ses enjeux extra-financiers. Le groupe se distingue en particulier par une démarche d'intégration ESG dans ses investissements et dans ses produits d'assurance. Il fait preuve d'innovation, que ce soit sur les "nouveaux" risques (climat, vieillissement de la population, obésité) ou sur la micro-assurance (en Europe comme dans les pays émergents). Les standards de gouvernance sont satisfaisants, marqués par une évolution notoire à la suite du départ d'Henri de Castries avec dorénavant une séparation des pouvoirs et des efforts de transparence sur la rémunération des dirigeants qui demeure toutefois excessive.

Intégration de l'enjeu climatique dans les produits d'assurance : l'exposition du groupe à cet enjeu est modérée par rapport à ses pairs en raison d'une part inférieure à 40% de ses primes totales en assurances dommages. Depuis 2015, le risque climatique est toutefois bien identifié et intégré dans son processus d'analyse des risques de long terme, avec un budget R&D dédié à la modélisation de ce risque proche de 20 M€.

Développement du capital humain : le groupe est très exposé à cet enjeu à l'instar de ses comparables face à une digitalisation accélérée de ses activités. Une Planification Stratégique des Effectifs (identification des défis et des besoins des métiers) a été mise en place dans une vingtaine d'entités, soit 75% de l'effectif total. Le groupe estime que 50% des métiers chez Axa nécessiteront de grandes évolutions de compétences.

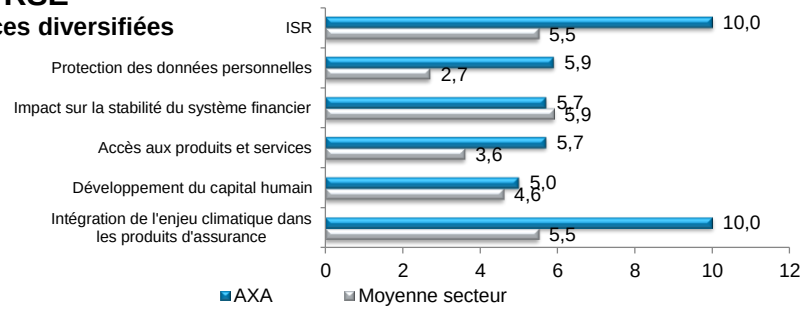
Accès aux produits et services : de par sa présence dans les pays émergents (20% du CA), AXA développe des activités de micro-assurance en Inde, Indonésie, Egypte, Brésil et Mexique. Approche pro-active avec de nombreux partenariats noués localement. En Europe, développement de produits innovants dédiés à des populations cibles (maladie longue durée, micro-entrepreneurs...)

Impact sur la stabilité du système financier : forte exposition à l'enjeu car assureur d'importance systémique, identifié comme tel par le Financial Stabiliy Board (FSB), avec 1,4 trillion EUR d'actifs gérés (72% du CA hors de France). Absence de controverses

Protection des données personnelles : le groupe est fortement exposé à l'enjeu en raison de ses métiers d'assurances de personnes et de la part de la localisation de ses activités en Europe où les pressions réglementaires sont fortes. Axa est proactif et met en place des mesures telles que des certifications et des programmes de formation.

ISR: leader en terme de démarche d'intégration ESG dans ses investissements. Comité d'Investissement Responsable depuis 2010 dirigé par le Directeur des investissements du groupe. Signataire des UN PRI et UN PSI. Développement de politiques sectorielles, équipe de recherche ISR intégrée à la gestion...

Enjeux RSE
Assurances diversifiées



Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'analyse et de sélection ISR sur le Code de Transparence disponible sur le site **www.ofi-am.fr**, rubrique « Produits », « Monétaire » puis sur l'onglet « Documentation » du FCP.

** L'univers analysé est composé d'environ 2600 émetteurs (entreprises du MSCI World, du Stoxx Europe 600, ainsi que d'émetteurs obligataires privés non cotés et des Etats Européens).*

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

@OFI_AM